



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 19 février 2026,

### Budget 2026 : un Département responsable pour investir pour les Pyrénées-Orientales et protéger les plus fragiles

Ce jeudi 19 février, les élu.e.s de l'Assemblée Départementale se sont réuni.e.s en séance plénière sous la Présidence d'Hermeline MALHERBE. À l'ordre du jour, 35 dossiers, avec notamment le vote du budget primitif 2026, le soutien au nouveau dispositif de réhabilitation des logements privés, le rapport égalité Femmes-Hommes 2025 ou encore de nouveaux aménagements pour assurer la mobilité.

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, a assuré en ouverture : « *Le budget présenté aujourd'hui est le résultat d'un arbitrage serré pour parvenir à l'équilibre...équilibre, faut-il le rappeler, dont s'émancipe l'État, celui-là même qui impose aux collectivités une cure d'austérité sans précédent. Notre bonne gestion durant toutes ces années porte ses fruits et cela nous permet d'agir quand d'autres Départements sont au bord du gouffre. Nous parvenons à dégager les moyens pour poursuivre notre projet « Solidaire, Ecologique et Citoyen » et assurer le financement des solidarités et de dynamiser l'économie du territoire.* »

#### Budget 2026 : Voté !

Réunie en séance budgétaire, l'Assemblée départementale des Pyrénées-Orientales a adopté le Budget primitif 2026, qui s'élève à 778 116 666 M€ (plus de 518 M€ en dépenses de fonctionnement et plus de 259 M€ en dépenses d'investissement), dans un contexte national de fortes tensions sur les finances publiques qui fragilise particulièrement les Départements.

Chef de file des solidarités humaines et territoriales, le Département assume des compétences essentielles : protection de l'enfance, accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap, insertion sociale, collèges, routes, sécurité civile, mais aussi soutien aux communes, au tourisme, à la culture, au sport et à l'environnement. Or, ces dépenses sociales progressent fortement, tandis que les recettes départementales, dépendantes de la conjoncture économique (TVA, droits de mutation), demeurent incertaines.

Face à cette équation complexe, la majorité départementale a fait des choix stratégiques forts dès le début du mandat : la renationalisation du RSA, permettant de redonner des marges de manœuvre à la politique d'insertion, et un désendettement massif (de 184 M€ en 2021 à 143,7 M€ en 2022), afin de préserver la capacité d'investissement dans un contexte de hausse des taux et d'inflation.



Le Budget 2026 traduit concrètement ces orientations. Depuis 2022, près de 90 M€ supplémentaires ont été consacrés au fonctionnement, principalement en faveur des solidarités : allocation personnalisée d'autonomie, insertion, handicap, protection de l'enfance, hébergement des personnes âgées et handicapées, ou encore soutien au SDIS et aux routes départementales.

Parallèlement, le Département confirme un niveau d'investissement inédit. Après avoir dépassé ses records historiques en 2024 et 2025, plus de 180 M€ de crédits d'investissement sont inscrits au Budget 2026, avec un objectif de réalisation proche de 150 M€. Le Département se place ainsi parmi les Départements qui investissent le plus par habitant. Routes, collèges, casernes de pompiers, logement social, aménagement du territoire, transition écologique : le Département continue d'investir massivement pour préparer l'avenir.

Cette stratégie repose sur une gestion financière rigoureuse et responsable : des niveaux d'épargne et d'investissement supérieurs aux moyennes nationales, conjugués à une dette et une capacité de désendettement inférieures à ces mêmes moyennes. À l'horizon 2028, le Département pourra ainsi franchir le seuil symbolique du milliard d'euros investis sur le mandat.

**Dans un contexte particulièrement exigeant, le Budget 2026 affirme une ligne claire : protéger les plus vulnérables, soutenir les territoires et préparer l'avenir sans renoncer à la responsabilité financière.**

En 2026, le Département investira :

- ✓ 79.2M€ pour la politique Enfance – Famille (l'Aide Sociale à l'Enfance)
- ✓ 46.7 M€ pour l'entretien ou l'aménagement des routes départementales, dont plus de 16 M€ pour les grosses réparations de voiries et 5M€ pour les mobilités douces
- ✓ 26.8 M€ pour la construction, la rénovation et l'entretien des collèges publics,
- ✓ 16.4 M€ pour la politique insertion logement dont 7.8M€ pour l'aide à la construction et à la rénovation du logement social
- ✓ 12.5 M€ pour les casernes du SDIS 66,
- ✓ 11.3 M€ pour le déploiement du réseau THD (Très Haut Débit)
- ✓ 9.2 M€ pour le développement du port de Port-Vendres,
- ✓ 7.4 M€ pour le bâtiment des Archives Départementales
- ✓ 2.5 M€ pour l'équipement numérique des collèges,

#### **Le Département vote un nouveau dispositif de soutien à la réhabilitation des logements privés**

Les élus départementaux ont adopté un nouveau dispositif de soutien aux travaux de réhabilitation et d'adaptation des logements du parc privé, afin de lutter contre l'habitat dégradé et la précarité énergétique. Depuis 2017, le Programme d'Intérêt Général « Mieux se Loger 66 » a permis de réhabiliter **1 772 logements, représentant 36,7 M€ de travaux**. Face à l'évolution des dispositifs nationaux portés par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Département a fait le choix de mettre en place un dispositif départemental autonome, garantissant un accompagnement adapté aux ménages les plus modestes. Ce nouveau programme s'adresse aux propriétaires occupants modestes et très modestes ainsi qu'aux bailleurs privés proposant des logements à vocation sociale.



L'objectif est clair :

- 501 logements rénovés par an ;
- 1 503 logements sur trois ans ;
- **une enveloppe maximale de 600 000 € par an, soit 1,8 M€ sur la période.**

L'aide départementale, accordée en complément des autres financements mobilisables, pourra couvrir jusqu'à 90 % du montant des travaux, conformément à la réglementation en vigueur. Par ce vote, le Département réaffirme son engagement en faveur d'un logement décent, adapté et économique en énergie pour tous, sur l'ensemble du territoire.

#### **Le Département, moteur de l'égalité Femmes / Hommes**

D'autres dossiers étaient à l'ordre du jour : Le Plan Départemental de l'Egalité avec la mise en œuvre de plusieurs actions visant à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes et le soutien aux associations mobilisées contre toute forme de discrimination. Le rapport 2025 met en lumière une mobilisation forte autour de quatre priorités : la lutte contre les violences faites aux femmes, la déconstruction des stéréotypes de genre, l'éducation à la sexualité et au droit à disposer de son corps, ainsi que la lutte contre les LGBT-phobies.

> En 2025, c'est + de 2000 élèves et jeunes qui ont été sensibilisés par le Département grâce aux actions conduites en structures associatives ou milieux scolaires !

#### **Mobilité : Le Département investit pour fluidifier la Rocade Ouest**

L'Assemblée départementale a voté la réalisation de la dénivellation du giratoire de l'avenue Panchot sur la RD900 – Rocade Ouest à Perpignan. Sept ans après la mise en service de cet axe structurant, la forte fréquentation confirme son utilité pour détourner le trafic du centre-ville et améliorer le cadre de vie des habitants. Face à la saturation du carrefour Panchot, les élus ont décidé d'engager la création d'un passage supérieur afin de garantir la fluidité des déplacements et la sécurité des usagers. Avec un investissement de 5 M€ HT (6 M€ TTC), financé majoritairement par le Département, ce projet témoigne de la volonté de la collectivité d'anticiper les besoins de mobilité et d'accompagner le développement du territoire en apportant des solutions concrètes et durables.